



**AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZÉNON**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, madame Julie Martin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité,

QUE conformément à l'article 954 du Code municipal du Québec, le conseil de la municipalité de Saint-Zénon tiendra le 17 décembre 2018 à 20 h à la salle Alcide-Marcil une séance au cours de laquelle le budget et le programme triennal d'immobilisations sera adopté pour le prochain exercice financier ;

QUE les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget ou le programme triennal d'immobilisations ;

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister à cette assemblée publique.

DONNÉ À SAINT-ZÉNON, CE 4^E JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2018.

Julie Martin, directrice générale et secrétaire-trésorière